

Don d'organes: une décision personnelle nécessaire

À l'occasion de la Journée nationale du don d'organes et de tissus, le samedi 9 septembre, chacun-e est appelé-e à consigner sa décision pour ou contre le don d'organes.



© Swisstransplant En mai 2022, la population a clairement dit oui à un changement de système : les personnes qui ne souhaitent pas donner leurs organes doivent désormais exercer leur veto. Selon l'Office fédéral de la santé publique, la mise en œuvre de la loi révisée sur la transplantation aura lieu au plus tôt en 2025 et s'accompagnera de la création d'un registre « oui »/« non ». À l'occasion de la Journée nationale du don d'organes et de tissus, le samedi 9 septembre, plusieurs conseillères et conseillers nationaux, tout parti confondu, appellent la Confédération à accélérer le mouvement : la situation des plus de 1'400 personnes en Suisse en attente d'un don d'organe pourrait être nettement améliorée avec l'introduction du consentement présumé au sens large.

Actuellement, de nombreux partisans du don d'organes pensent, à tort, qu'avec le référendum de l'année dernière, l'expression de la volonté n'est plus nécessaire. « Elle est et reste cependant centrale », explique Franz Immer, directeur de Swisstransplant, « aujourd'hui, et même avec l'application du consentement présumé au sens large, le fait de connaître le souhait de la personne décédée est un grand soulagement ».

Avec l'action « Be a Gamechanger », Swisstransplant encourage à se poser la question suivante, « est-ce que je souhaite ou non faire don de mes organes ? », à prendre sa décision et à en informer ses proches. Outre de nombreuses actions régionales, un jeu de cartes de jass gratuit incite à se sensibiliser sur la question. En attendant que le registre « oui »/« non » de la Confédération entre en vigueur, chacun-e peut faire connaître sa volonté sur une carte de donneur, par le biais de directives anticipées ou dans le dossier électronique du patient. Depuis le 1^{er} août 2023, les tumeurs malignes ne sont plus des critères d'exclusion.

Marche de Berne à Genève

Avec la « Mahana4Kids marche pour la vie », Patrick Terrapon, président et cofondateur d'une association pour les enfants et les familles transplantés du foie, effectue une marche en six étapes, de Berne à Genève, accompagné de personnes transplantées. Le coup d'envoi sera donné à Berne le 7 septembre à 8 heures. Le groupe parcourra chaque jour près de 30 kilomètres à pied.

(Source : communiqué de presse)

[En savoir plus](#) sur l'opération « Be a Gamechanger »